

### BASCULE AU RIFSEEP DES CORPS TECHNIQUES

MODALITÉS DE LA BASCULE TECHNIQUE 2021

#### 1- Le calendrier et le périmètre de de bascule technique au RIFSEEP



Liberté Égalité Fraternité

#### Pour mémoire :

- Bascule technique dans le dispositif RIFSEEP en décembre 2021 avec un effet rétroactif au 01 janvier 2021
- Périmètre :

#### Bascule en 2021

- Agents présents toute l'année 2021
- Nouveaux agents arrivés en 2021

#### Bascule en 2022

- Agents partis en 2021
- 60 Agents IGN en PNA au ministère
- Agents ayant changé de quotité de temps de travail en 2021





**MER** 

Liberté Égalité Fraternité 1. Définir une base de référence des droits (ISS, PSR et autres primes)

Actions conduites : calculer des droits qui devraient être versés en 2021+ anticiper tout évènement de carrière qui aurait eu un impact financier en 2022

2.Utiliser une base de référence pour définir l'IFSE et le CIA

Actions conduites : définition de l'IFSE et d'un montant CIA

3.Intégrer les mesures catégorielles 2021

Actions conduites : assurer un gain minimum à chaque agen

4. Traiter spécifiquement les situations particulières (agents entrants, stagiaires, ...)



Préciser le détail des modalités de calcul selon les situations des agents

Présenter des cas concrets pour chaque situation



#### 4- Calcul d'une base de référence indemnitaire versée en 2021

Liberté Égalité Fraternité

#### AGENTS PRÉSENTS SANS ÉVÈNEMENT DE CARRIÈRE AU COURS DE L'ANNÉE 2021

Base de référence : Droits PSR 2021 + ISS 2020 (intégrant l'harmonisation du CMI 2020)+ primes spécifiques (informatique, régisseur...)

Ex: M. Jean, IDTPE à la DGITM percevant la prime informatique

Situation de référence :

- PSR 2021: 5 464,98 €
- ISS au 31/12/2020 : 16 261,98 € avec un coefficient de service de 1,10, un CMI de 0,95 et un coefficient de grade de 43
- Prime informatique 2021 : 4 633,44 € en qualité de programmeur

Total: 25 504 €



#### AGENTS AVEC ÉVÈNEMENT DE CARRIÈRE AU COURS DE L'ANNÉE 2021

Principe: Droits PSR 2021 + ISS 2020 corrigés des impacts « évènement de carrière »

☐ Cas des mutations intervenues en 2021

#### Principe:

PSR versée en 2021

+

o ISS 2020 réévalué du changement de coefficient de service si hausse

#### Ou

o ISS 2020 maintenue si changement de coefficient de service entrainant une baisse



Solution retenue : la situation la plus favorable pour l'agent



Exemple: Mme Y (ITPE) – 1er grade mutée de la DDT 51 vers la DDT 84 au 1er janvier 2021

#### 1 - Situation de référence :

PSR 2021: 2 480,14 €

ISS au 31/12/2020 : 11 146,52 € avec un coefficient de service de 1,10, un CMI de 1,00 et un coefficient de grade de 28.

#### 2 - Evènements de carrière sur 2021 à considérer:

Impact mutation à la DDT 84 : coefficient de service diminué à 1,00 CMI de 1,00 et coefficient de grade de 28

Solution retenue	ISS au 31/12/2020	Impact de l'événement sur l'ISS	Evolution de l'ISS
- détermination des effets de la mobilité	11 146,52 €	10 133,20 €	- 1 013,32 €
- montant de l'ISS retenu	11 146,52 €	11 146,52 €	- €



Cas des promotions 2021 : changement de corps ou grade

#### Principe:

- o PSR 2021 (intégrant la promotion)
- +
- o ISS recalculée avec CMI à 1 ou maintien du montant d'ISS antérieur



Liberté Égalité Fraternité

Exemple 1: M. Z,TSCDD en DDTM 76 promu ITPE – 5ème échelon à effet du 1er janvier 2021

#### 1 - Situation de référence

PSR 2021: 2 480,14 €

ISS au 31/12/2020 : 7 523,90 € avec un coefficient de service de 1,10, un CMI de 1,05 et un coefficient de grade de

18

#### 2 – <u>Situation après impact des regles retenues pour les évènements de carrière</u>

PSR 2021 : 2 480,14 €

ISS après promo : 11 146, 53 € (coefficient de service de 1,10, CMI de 1,00 et coefficient de grade de 28)

Règles retenues		ISS retenue à la date d'effet de l'événement	
Promotion de corps			
- détermination des effets de la promotion	7 523,90 €	11 146,52€	3 622,62 €



Exemple 2: Mme A, TSPDD en DDTM 35 promu TSCDD à effet du 1er janvier 2021

#### 1 - Situation de référence

PSR 2021: 1996,09 € en tant que TSCDD

ISS au 31/12/2020 : 6 079,92 € avec un coefficient de service de 1,00, un CMI de 1,05 et un coefficient de grade de 16.

<u>2 – Situation après impact des règles retenues pour les évènements de carrière</u>

PSR 2021:1996,09€

ISS après promo : 6 514 € à effet du 1er janvier 2021 (coefficient de service de 1,00, CMI de 1,00 et coefficient de grade de 18)

Règles retenues	ISS au 31/12/2020	ISS retenue à la date d'effet de l'événement	Gain après evolution de l'ISS
Promotion de grade			
- détermination des effets de la promotion	6 079,92€	6 514,2€	434,28€





Exemple 3: M. B, ICTPE G2 en AC promo ITPE HC au 1er janvier 2021

#### 1 - Situation de référence

PSR d'ITPE HC en 2021: 8 915,40 €

ISS d'ICTPE G2 au 31/12/2020 : 26 751,65 € avec un coefficient de service de 1,10, un CMI de 1,20 et un coefficient de grade de 56.

#### 2 - Evènements de carrière sur 2021 à considérer :

Fin de détachement dans l'emploi fonctionnel d'ICTPE G2 à effet du 1er janvier 2021

#### Simulation si application des règles d'un CMI à 1:

PSR d'ITPE HC en 2021: 8 915,40 €

ISS: : 25 079 € (coefficient de service de 1,10, CMI de 1,00 et coefficient de grade de 63 sous réserve du maintien du montant de l'ISS antérieure)

#### Règles retenues :

PSR d'ITPE HC en 2021: 8 915,40 €

ISS d'ICTPE G2 au 31/12/2020: 26 751,65 €



MER

□Cas des avancements liés à un changement d'échelon

Liberté Égalité Fraternité

Principe: maintien des règles antérieures pour 2021

o PSR 2021 +ISS recalculée avec maintien du <u>CMI antérieur</u> et évolution du coefficient de grade

Exemple 4 : M. B, IDTPE en DEAL Martinique avec un avancement d'ancienneté à effet du 1 er janvier 2021 1 - <u>Situation de référence</u>

PSR 2021: 5 464,98 € en tant que IDTPE

ISS au 31/12/2020 : 16 339,79 € avec un coefficient de service de 1,00, un CMI de 1,05 et un coefficient de grade de 43.

#### 2 - Situation après impact des règles retenues

PSR 2021: 5464,98

ISS après avancement d'ancienneté à effet du 1er janvier 2021 : 19 379 € (coefficient de service de 1,00, CMI de 1,05 et coefficient de grade de 51.)

Règles retenues	ISS au 31/12/2020	ISS retenue à la date d'effet de l'événement	Gain après évolution de l'ISS
Détermination des effets	16 339,79€	19 379,75€	3 039,96€

Liberté Égalité Fraternité

Complément indemnitaire annuel



Le CIA forfaitaire 2021 représentera 80% des montants de référence versés aujourd'hui aux corps de même catégorie aujourd'hui déjà au RIFSEEP



Le CIA sera constitue a partir de 5% de la dotation ISS 2020 versée habituellement sur la paie de décembre à l'issue de la campagne d'harmonisation pour tenir compte des variations de CMI déterminées en fonction de la manière de servir



Ce montant sera si nécessaire augmenté jusqu'au montant forfaitaire de CIA 2021 qui sera versé à chaque agent

Ce montant forfaitaire ne sera pas modulé pour tenir compte des temps partiels

Liberté Égalité Fraternité



Grade	AC/SD Idf	SD
ITPE HC	700,00€	700,00€
ICTPE G1	200,00€	200,00€
ICTPE G2	200,00€	200,00€
IDTPE	200,00€	200,00€
ITPE	300,00€	300,00€
TSCDD	325,00€	200,00€
TSCDD-ex chef de subdi	325,00€	200,00€
TSPDD	325,00€	200,00€
TSDD	500,00€	250,00€
Dess en Chef	100,00€	100,00€
Dess	100,00€	100,00€
ETST (EP CEREMA)	100,00€	100,00€



Montant du CIA versé : montant à la date du <u>1 er avril 2021</u> si plusieurs situations en cours d'année sans proratisation du temps de travail

CIA

« provisoire »

### MINISTÈRES TRANSITION ÉCOLOGIQUE COHÉSION DES TERRITOIRES

Liberté Égalité Fraternité

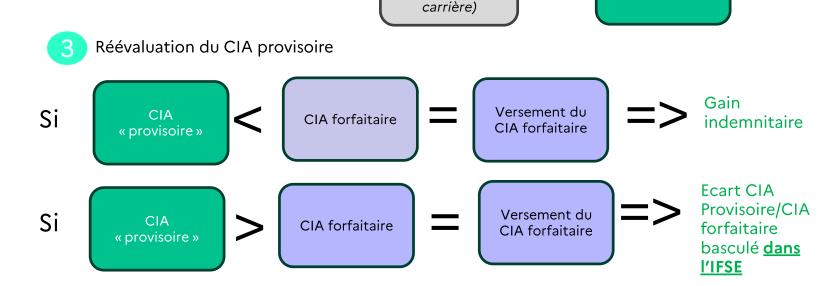
**MER** 

2 Calcul Base CIA

5 % des droits

ISS 2020 (après

évolution de







Exemple: M. X, IDTPE à la DGITM

#### Situation de référence :

• PSR 2021: 5 464,98 €

ISS au 31/12/2020 : 16 261,98 €

	ISS de référence	CIA provisoire = 5 %	CIA forfaitaire versé	Gain indemnitaire
Détermination du CIA	16 261,98 €	770,30 €	1 081,00 €	+ 310,70 €

16



Exemple: M. IDTPE en DEAL Martinique avec un avancement d'ancienneté à effet du 1 er janvier 2021

Situation après impact des règles retenues

PSR 2021: 5 464,98 €

ISS après avancement d'ancienneté à effet du 1 er janvier 2021 : 21 225,44 €

	ISS de référence	CIA provisoire = 5 %	CIA forfaitaire versé	Écart CIA provisoire/ CIA provisoire	Montant basculé pour calcul de l'IFSE
Détermination du CIA	21 225 ,44 €	1 061, 27 €	961,00 €	100,27€	100,27 €

### 5-2 Calcul des droits IFSE et CIA 2021 : l'IFSE

Liberté Égalité Fraternité

**IFSE** 

1

L'IFSE sera égal, a minima, à un montant minimum d'IFSE <u>technique</u> défini par corps et grade.

2

L'IFSE sera constitué à partir de 100 % de la PSR 2021 + 95% de l'ISS 2020 + part des 5% d'ISS non mobilisée pour le CIA

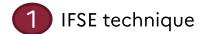
3

Ce montant sera si nécessaire augmenté jusqu'au montant minimum d'IFSE technique défini par corps et grade

4

Les primes spécifiques seront selon leur nature « soclées » dans l'IFSE ou feront l'objet d'un « complément IFSE

Liberté Égalité Fraternité



Grade	AC/SD Idf	SD
ITPE HC	28 140,00 €	27 800,00 €
ICTPE G1	28 140,00 €	27 800,00 €
ICTPE G2	25 000,00€	24 200,00 €
IDTPE	20 700,00 €	18 250,00€
ITPE	13 200,00€	11 400,00 €
TSCDD-ex chef de subdi	9 700,00 €	8 500,00€
TSCDD	9 440,00 €	7 740,00 €
TSPDD	8 550,00€	6 850,00€
TSDD	7 850,00 €	6 020,00€
Dess en Chef	6 455,00€	5 755,00€
Dess	5 755,00€	5 245,00€
ETPST	6 455,00€	5 545,00€
ETST	5 755,00€	5 245,00€



Les ITPE-ex IAM et les TSDD ex CAM bénéficieront de la même manière d'une revalorisation de leur IFSE

21/10/2021



2 Calcul Base IFSE hors primes spécifiques

Liberté Égalité Fraternité





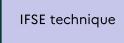
Ecart CIA forfaitaire



IFSE « provisoire »

3 Réévaluation de l'IFSE provisoire











Gain indemnitaire

Si



|>|

IFSE technique



Maintien IFSE « provisoire »



Exemple 1: M. X, IDTPE à la DGITM

1 - Situation de référence

PSR 2021: 5 464,98 €

ISS au 31/12/2020 : 16 261,98 € avec un coefficient de service de 1,10, un CMI de 0,95

et un coefficient de grade de 43

2- calcul de l'IFSE

	Base de référence PSR + ISS	IFSE proviroire =100 % PSR + 95% ISS	IFSE technique	Ecart IFSE Provisoire/tech nique	IFSE servi	Gain indémnitaire
Détermination IFSE	20 871,06 €	20 100,76€	20 700,00 €	- 599,24€	20 700,00 €	599,24€



**MER** 

#### Exemple:

Mme Y (ITPE) – 1er grade mutée de la DDT 51 vers la DDT 84 au 1er janvier 2021

#### 1 – Situation de référence

*PSR 2021 : 2 480,14 €* 

ISS au 31/12/2020 : 11 146,52 € avec un coefficient de service de 1,10, un CMI de 1,00

et un coefficient de grade de 28.

#### 2- calcul de l'IFSE

	Base de référence PSR + ISS	IFSE proviroire =100 % PSR + 95% ISS	IFSE technique	Ecart IFSE Provisoire/te chnique	IFSE servi
Détermination IFSE	13 626,66€	13 069,33 €	11 400,00 €	1 669,33€	13 069,33 €



Principe: certaines primes spécifiques seront intégrées dans l'IFSE de base et d'autres sous la forme d'un complément IFSE en fonction de la nature pérenne ou pas de la prime spécifique



23



Liberté Égalité Fraternité

Nature de prime ou bonification ISS	Bascule dans l'IFSE
1 - Nature de prime	-
- Prime informatique	Oui
- Prime technique de l'entretien, des travaux et de l'exploitation	Oui
- Indemnité pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants	Oui
- Indemnité de régisseur	Oui
- Complément Corse	Oui
- Indemnité de difficultés administratives	Oui
- Primes de personnel navigant (cumulable avec IFSE)	Non
- Indemnité de service fait (Astreinte, l'ISH et IHTS ) cumulable avec IFSE	Non
- Port de l'uniforme	Oui
2 - Bonification ISS	-
- Séniorat	Oui
- Agents affectés sur certains postes en DIR	Oui
- Adjoint au directeur en SD	Oui
- Agents placés à la tête d'unité à compétence territoriale en SD autres que les DIR	Oui

Notificatio	on IFSE 2021
IFSE	Complément IFSE
-	-
	Х
	х
х	
	Х
	X
Х	
	Х
- -	-
	Х
	Х
	Х
	х

<sup>(\*)</sup> situation existante de gestion de l'IFSE des corps bénéficiaires du RIFSEEP

 $<sup>(\</sup>ensuremath{^{**}})$  situation temporaire appliquée lors de la bascule dans l'attente de la grille de fonctions de l'IFSE



Liberté Égalité Fraternité

#### Gain minimum par agent

Grade	AC/SD Idf	SD
ITPE HC	700,00€	700,00€
ICTPE G1	200,00€	200,00€
ICTPE G2	200,00€	200,00€
IDTPE	200,00€	200,00€
ITPE	300,00€	300,00€
TSCDD	325,00€	200,00€
TSCDD-ex chef de subdi	325,00€	200,00€
TSPDD	325,00€	200,00€
TSDD	500,00€	250,00€
Dess en Chef	100,00€	100,00€
Dess	100,00€	100,00€
ETST (EP CEREMA)	100,00€	100,00€





**MER** 

Liberté Égalité Fraternité 1- principe RIFSEEP (hors primes spécifiques)



2- Comparaison



3- Réévaluation du gain indemnitaire





**Exemple 1**: M. Jean , IDTPE à la DGITM (sans évènement de carrière)

	PSR+ISS	CIA	Ecart / paramètre de bascule CIA	IFSE	Ecart / paramètre de bascule IFSE mini	Gain indemnitaire	Ecart / paramètre de bascule evol. indem. mini
1ère étape : détermination du CIA							
- prise en compte de l'apport en CIA = 5%de l'ISS	20 871,06 €	770,30€		20 100,76 €		- €	
- comparaison par rapport au CIA forfaitaire	20 871,06 €	770,30€	- 310,70€	20 100,76 €		- €	
- ajustement sur CIA forfaitaire	20 871,06 €	1 081,00 €	- €	20 100,76 €		310,70€	
2ème étape : vérification du respect du montant mini de l'IFSE							
- comparaison par rapport au montant mini	20 871,06 €	1 081,00 €	- €	20 100,76 €	- 599,24€	310,70€	
- ajustement de l'IFSE selon respect du montant mini de l'IFSE	20 871,06 €	1 081,00 €	- €	20 700,00 €	- €	909,94 €	
3ème étape : Vérification du respect du gain minimum							
- comparaison par rapport au gain mini	20 871,06 €	1 081,00 €	- €	20 700,00 €	- €	909,94 €	709,94€
- ajustement de l'IFSE selon respect du gain mini	20 871,06 €	1 081,00 €	- €	20 700,00 €	- €	909,94 €	709,94€
4ème étape : Intégration des primes non cumulables avec l'IFSE							
- ajustement de l'IFSE avec intégration des primes non cumulables	25 504,50 €	1 081,00 €		25 333,44 €		909,94 €	



Liberté Égalité Fraternité Exemple 2: M. Paul ,TSCDD en DDTM 76 promu ITPE – 5ème échelon à effet du 1er janvier 2021

1- Situation de référence avant promo :

2- Situation de référence après promo

• PSR 2021: 2 100,98 €

• ISS au 31/12/2020: 7 523, 90 €

Total: 9 624,88 €

PSR 2021: 2 480, 14 €

ISS au 31/12/2020: 11 146, 52 €

Total: 13 626, 66 €

=> Gain indemnitaire: 3 622,62 €

3- Impact bascule RIFSEEP

• CIA:841€

• IFSE: 13 085, 66

Total: 13 926,66 €

=> Gain indemnitaire catégoriel: 300 €

4- Ecart de rémunération situation 2020/2021 = 3 922,62 €



Exemple 3: M. Z,TSCDD en DDTM 76 promu ITPE – 5ème échelon à effet du 1er janvier 2021

#### B - BASCULE DE PSR 2021 + ISS CORRIGEE DES EVENEMENTS DE CARRIERE

	PSR + ISS	CIA	Ecart / paramètre de bascule CIA	IFSE	Ecart / paramètre de bascule IFSE mini	Gain indemnitaire	Ecart / paramètre de bascule evol. indem. mini
1ère étape : détermination du CIA							
- prise en compte de l'apport en CIA = 5%de l'ISS	13 626,66 €	557,33€		13 069,33 €		- €	
- comparaison par rapport au CIA forfaitaire	13 626,66 €	557,33€	- 283,67€	13 069,33 €		- €	
- ajustement sur CIA forfaitaire	13 626,66 €	841,00€	- €	13 069,33 €		283,67€	
Pème étape : vérification du respect du montant mini de l'IFSE							
- comparaison par rapport au montant mini	13 626,66 €	841,00€	- €	13 069,33 €	1 669,33€	283,67€	
- ajustement de l'IFSE selon respect du montant mini de l'IFSE	13 626,66 €	841,00€	- €	13 069,33 €	1 669,33€	283,67€	
3ème étape : Vérification du respect du gain minimum							
- comparaison par rapport au gain mini	13 626,66 €	841,00€	- €	13 069,33 €	1 669,33€	283,67€	- 16,33€
- ajustement de l'IFSE selon respect du gain mini	13 626,66 €	841,00€	- €	13 085,66 €	1 685,66€	300,00€	- €
lème étape : Intégration des primes non cumulables avec l'IFSE							
- ajustement de l'IFSE avec intégration des primes non cumulables	13 626,66 €	841,00€		13 085,66 €		300,00€	



☐ Cas des agents **nouvellement affectés** aux MTE/MCTRCT/MM et qui ne sont pas en provenance d'un opérateur sous tutelle du ministère (entrants)

Principe: En 2021, montant indemnitaire = la base de la PSR et de l'ISS considérée en année N

- La PSR est celle fixée si la bascule au RIFSEEP n'était pas intervenue.
- L'ISS tient compte des paramètres du grade et du service d'affectation.
- Le CMI considéré est fixe, défini comme suit :

Grade	СМІ
Emploi d'ICTPE G1, ICTPE G2	1,05
Grade d'ITPE HC et d'IDTPE	1,05
Grade d'ITPE	1,00
Corps de TSDD	1,00
Corps des dessinateurs	1,00
Corps des ETST	1,00



Liberté Égalité Fraternité

Exemple: M. Durand ITPE – 9ème échelon de retour de disponibilité affecté à la DDT 91 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021

#### 1 - Situation de référence

PSR d'ITPE en 2021 : 3 343,41 € (SD IdF) et ISS au 31/12/2020 : Néant

#### 2 - Evènements pris en compte en 2021 :

PSR d'ITPE en 2021 : 3 343,41 € - ISS d'accueil fixée à : 13 136,97 €

Rappel des paramètres de bascule : CIA forfaitaire = 961 € - IFSE mini = 13 200 € - évol. mini = 300 €

	PSR + ISS	CIA	Ecart / paramètre de bascule CIA	IFSE	Ecart / paramètre de bascule IFSE mini	Gain indemnitaire	Ecart / paramètre de bascule evol. indem. mini
1ère étape : détermination du CIA							
- prise en compte de l'apport en CIA = 5%de l'ISS	16 480,38 €	656,85 €		15 823,53 €		- €	
- comparaison par rapport au CIA forfaitaire	16 480,38 €	656,85 €	- 304,15€	15 823,53 €		- €	
- ajustement sur CIA forfaitaire	16 480,38 €	961,00€	- €	15 823,53 €		304,15€	
2ème étape : vérification du respect du montant mini de l'IFSE							
- comparaison par rapport au montant mini	16 480,38 €	961,00€	- €	15 823,53 €	2 623,53 €	304,15 €	
- ajustement de l'IFSE selon respect du montant mini de l'IFSE	16 480,38 €	961,00€	- €	15 823,53 €	2 623,53 €	304,15 €	
3ème étape : Vérification du respect du gain minimum							
- comparaison par rapport au gain mini	16 480,38 €	961,00€	- €	15 823,53 €	2 623,53 €	304,15€	4,15€
- ajustement de l'IFSE selon respect du gain mini	16 480,38 €	961,00€	- €	15 823,53 €	2 623,53 €	304,15€	4,15€
4ème étape : Intégration des primes non cumulables avec l'IFSE							
- ajustement de l'IFSE avec intégration des primes non cumulables	16 480,38 €	961,00 €		15 823,53 €		304,15 €	



Liberté Égalité Fraternité

☐ Cas des stagiaires

#### Principe:

- Les primes (IFSE et CIA) sont mises en place à compter de la date de prise de poste même si l'agent est toujours stagiaire.
- ☐ Aucun droit à prime n'est ouvert pendant la scolarité.

Le montant indemnitaire des stagiaires affectés dans un service des MTE/MCTRCT/MM est fixé sur la base de la PSR et de l'ISS considérée en année N.

☐ La PSR est celle fixée si la bascule au RIFSEEP n'était pas intervenue.

L'ISS tient compte des paramètres du grade et du service d'affectation. Le CMI considéré est fixe, défini comme suit :

Grade	СМІ
ITPE 1er grade stagiaire	0,85
TSPDD stagiaire	0,90
TSDD stagiaire	0,90



**MER** 

Liberté Égalité Fraternité Exemple : Mme. Gustave , TSPDD stagiaire lauréat du concours : entrée à l'ENTE le 1er septembre 2020 – affecté dans un SD en province le 1er avril 2021 et titularisé le 1er septembre 2021

1 - Situation de référence au 1 er avril 2021

PSR de TSPDD en SD: 1996.09 €

ISS au 31/12/2020 : Néant

2 - Evènements pris en compte en 2021 :

PSR d'ITPE en 2021 : 1 996,09 € - ISS d'accueil fixée à : 5 211,36 €

Rappel des paramètres de bascule : CIA forfaitaire = 441 € - IFSE mini = 6 1850 € - évolution mini = 200 €

•							
	PSR + ISS	CIA	Ecart / paramètre de bascule CIA	IFSE	Ecart / paramètre de bascule IFSE mini	Gain indemnitaire	Ecart / paramètre de bascule evol. indem. mini
1ère étape : détermination du CIA							
- prise en compte de l'apport en CIA = 5%de l'ISS	6 407,45 €	260,57€		6 146,88 €		- €	
- comparaison par rapport au CIA forfaitaire	6 407,45 €	260,57€	- 180,43 €	6 146,88 €		- €	
- ajustement sur CIA forfaitaire	6 407,45 €	441,00€	- €	6 146,88 €		180,43 €	
2ème étape : vérification du respect du montant mini de l'IFSE							
- comparaison par rapport au montant mini	6 407,45 €	441,00€	- €	6 146,88 €	- 703,12€	180,43 €	
- ajustement de l'IFSE selon respect du montant mini de l'IFSE	6 407,45 €	441,00€	- €	6 850,00 €	- €	883,55€	
3ème étape : Vérification du respect du gain minimum							
- comparaison par rapport au gain mini	6 407,45 €	441,00€	- €	6 850,00 €	- €	883,55€	683,55€
- ajustement de l'IFSE selon respect du gain mini	6 407,45 €	441,00€	- €	6 850,00 €	- €	883,55€	683,55€
4ème étape : Intégration des primes non cumulables avec l'IFSE							
- ajustement de l'IFSE avec intégration des primes non cumulables	6 407,45 €	441,00€		6 850,00 €		883,55€	



**MER** 

Liberté Égalité Fraternité Exemple: Mme. Gustave, TSPDD stagiaire lauréat du concours: entrée à l'ENTE le 1er septembre 2020 – affecté dans un SD en province le 1er avril 2021 et titularisé le 1er septembre 2021

#### Montant versé en 2021 et en 2022 à la suite de la bascule au RIFSEEP

2021	2022
- IFSE à compter du 1 avril 2021 = 6 850,00 / <u>12 X 9</u> = 5 137,50 € - CIA à 100% = 441 € € Soit un total de 5 578,50 €.	- IFSE à 100 % = 6 850,00 € - CIA à 100% = 441 € € Soit un total de 7 291,00 €



es effets de l'année de décalage sont annulés dès la première année



Un dispositif sera mis en place pour permettre aux organisations syndicales de relayer les situations qui auront été portées à leur connaissance

35